

COMPOSANTE OU SERVICE (*si nécessaire*)

GUIDE DU DOCTORANT

— de l'Ecole Doctorale n°618

Un doctorat est une formation par la recherche. Il se présente sous la forme d'un projet de recherche personnel innovant qui permet à l'étudiant de devenir en trois ans un expert dans son domaine de recherche et d'acquérir des compétences tant techniques, organisationnelles que relationnelles.

Le doctorat est le diplôme le plus élevé (Bac +8)
de l'Enseignement Supérieur français
et reconnu à l'international

Le mot de la Direction de l'Ecole Doctorale

Le doctorat est le plus haut niveau d'études de l'enseignement supérieur.

Ce guide a pour vocation de vous apporter les informations essentielles pour mener à bien vos études doctorales. Vous y trouverez des informations pratiques sur l'organisation du doctorat à La Rochelle Université. Le fonctionnement de l'Ecole Doctorale et l'organisation de ses activités transversales y sont expliqués. Vous y découvrirez également les services que La Rochelle Université offre pour vous accompagner au cours de la préparation de votre thèse, et quelques aspects juridiques liés au Doctorat.

Bonne lecture, Très bonne thèse,

Karim AÏT-MOKHTAR
Directeur de l'Ecole Doctorale

Christel Lefrançois
Responsable des Activités Transversales de l'Ecole Doctorale

<https://www.univ-larochelle.fr/recherche/doctorat-et-hdr/doctorat/>

L'Ecole Doctorale

L'ED accompagne le doctorant dans sa formation spécifique et transversale et suit également l'avancement du doctorant dans ses recherches. Les directeur et directeurs-adjoints autorisent également la soutenance de la thèse selon le règlement des études adopté en conseil d'ED le 27 septembre 2018, mis à jour le 11 septembre 2020 et en s'appuyant sur **l'arrêté du 25 mai 2016 modifié par l'arrêté du 22 août 2022, fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de docteur.**

Le pôle des activités transversales de l'ED coordonne les formations transversales et assure les actions communes à tous les doctorants inscrits dans l'ED. Le pôle assure aussi l'organisation de différentes manifestations (journée de rentrée des doctorants, concours « Ma thèse en 180 secondes », colloque des doctorants de deuxième année et la cérémonie de remise des diplômes de docteur).

1. Organisation de l'Ecole Doctorale

Direction Karim Aït-Mokhtar et David Waterman

Bureau de l'Ecole Doctorale Karim Aït-Mokhtar, Paco Bustamante, Laurent Mascarilla, Stéphanie Peltier, Linda Arcelin, Christel Lefrançois, David Waterman.

Référent des activités transversales Christel Lefrançois

Responsable de scolarité du bureau de l'école doctorale Virginie Chabot

Gestionnaires des études doctorales Isabelle Hirsch

Coordinatrice du programme MSCA COFUND "EU-DOCS for SmUCS" Manon Bernard

Conseil de l'Ecole Doctorale

Représentants bureau ED K. Aït-Mokhtar, P. Bustamante, L. Arcelin, C. Lefrançois, L. Mascarilla, S. Peltier, D. Waterman	Représentants doctorants SHS : A. Fontana / L. Bernard & M. Hazard
Représentants unités de recherche J. Moreau (CEBC), C. Allery (LaSIE) , A. Gaugue (L3I)	Personnalités extérieures I. Landriau (Ecole de la Mer), A. Loukili (Ecole centrale Nantes), Maître M.A. Julien (Avocat-Barreau La Rochelle-Rochefort), J.M. Cheumeni- CARL ZEISS MEDITEC (Technologies médicales)
Représentants services LRU : M. De Chalendar (DRH), A. Courtadon (DOI)	

Rôle des doctorants au sein du conseil de l'école doctorale

Tous les deux ans, l'École Doctorale organise des élections pour élire les représentants et représentantes des doctorants et doctorantes au sein du Conseil de l'ED qui se réunit 2 fois par an :

- 4 doctorants ou doctorantes
- 4 suppléants ou suppléantes

Le nombre de représentant·es est réparti par secteur thématique :

- ★ Secteur 1 : sciences de l'environnement, sciences pour l'ingénieur, mathématiques, informatique - 2 sièges
- ★ Secteur 2 : droit, gestion - 1 siège
- ★ Secteur 3 : histoires, langues, littérature - 1 siège

Les représentants et représentantes des doctorants et doctorantes ont pour mission de :

- ★ Faire le lien entre les doctorants et doctorantes et l'ED
- ★ Porter la voix des doctorants et doctorantes auprès de l'ED

Les suppléants et suppléantes ont pour mission de remplacer leur représentant ou représentante de secteur au sein de l'instance si celui-ci ou celle-ci ne peut être présent·e ou en cas de démission de leur fonction.

Directeurs-adjoints - Référents Ecole Doctorale selon votre unité de recherche

Unité de recherche	Domaine			
EOLE, LIENSs, PoLiCEMIES	Droit	Linda ARCELIN	05 46 45 85 42	linda.arcelin@univ-lr.fr
CRHIA, D2IA, LIENSs, PoLiCEMIES	Langues, Lettres, Histoire	David WATERMAN	05 46 45 68 51	david.waterman@univ-lr.fr
LIENSs, CEBC, Ifremer, Pelagis	Environnement	Paco BUSTAMANTE	05 46 50 76 25	paco.bustamante@univ-lr.fr
L3i, MIA	Maths, info	Laurent MASCARILLA	05 46 51 87 43	laurent.mascarilla@univ-lr.fr
LaSIE	Sciences pour l'ingénieur	Karim AIT-MOKHTAR	05 46 45 72 64	karim.ait-mokhtar@univ-lr.fr
NUDD, EOLE	Economie, gestion	Stéphanie PELTIER	05 46 45 65 13	stephanie.peltier@univ-lr.fr
Activités transversales		Christel Lefrançois	05 46 45 72 17	christel.lefrancois@univ-lr.fr

Informations pratiques

Adresse

Ecole Doctorale
 La Rochelle Université
 Bâtiment d'Orbigny - (2^{ème} étage)
 Avenue Michel Crépeau 17042 La Rochelle cedex

Site de l'Ecole Doctorale : <https://www.univ-larochelle.fr/recherche/doctorat-et-hdr/doctorat/>
Contact : ecole-doctorale@univ-lr.fr

Secrétariat

Isabelle HIRSCH, 05 46 45 87 12 ecole-doctorale@univ-lr.fr

ADUM : Accès Doctorat Unique et Mutualisé

Notre École Doctorale dispose d'un outil de gestion administrative des doctorants et doctorantes : **ADUM**. L'accès à cet outil passe par l'activation de votre compte via le lien : <https://adum.fr/index.pl>

Merci de bien vouloir vous connecter avec votre e-mail personnel et compléter toutes les informations nécessaires à votre inscription. Une notice vous sera envoyée à votre arrivée par e-mail par les gestionnaires de l'École Doctorale pour vous aider à constituer votre dossier administratif et à créer votre espace sur la plateforme ADUM.

Une fois votre dossier finalisé dans l'application ADUM et validé par tous les acteurs de votre thèse, vous recevrez un e-mail vous permettant de vous inscrire administrativement et de recevoir votre certificat de scolarité.

2. La Recherche à la Rochelle Université

L'Institut LUDI (Littoral Urbain Durable Intelligent)

Dans le cadre de la stratégie de spécialisation de la Rochelle Université, le nouvel institut LUDI « Littoral Urbain Durable Intelligent » a pour objectif de faire de La Rochelle Université, une université mobilisée, positionnée, connue et reconnue au plus haut niveau en formation et en recherche, suivant des approches disciplinaires et pluridisciplinaires, autour d'une signature unique en France et à l'étranger sur le «Littoral urbain durable intelligent » permettant de (1) accroître notre puissance intellectuelle étudiante et scientifique et (2) nous positionner comme un acteur majeur du développement sociétal et économique territorial. Cette stratégie de spécialisation est aujourd'hui démultipliée par la création récente de l'Université européenne EU-CONEXUS, également spécialisée sur la même thématique, et qui réunit aujourd'hui 9 campus en Europe.

Placé sous la responsabilité politique du Vice-Président Recherche et Directeur du LUDI, Christian Inard et la responsabilité administrative de Jean-Marc Wallet, l'Institut LUDI relie les formations de Master et Doctorat avec les Unités de Recherche. La mise en œuvre de la politique scientifique de La Rochelle Université, le pilotage de la recherche et de l'allocation des moyens, comme le financement des thèses est donc assuré par le Conseil du LUDI. Certaines activités intéressent plus particulièrement les doctorants :

- préparation d'un post-doc (projet, financement, dossier...),
- informations sur l'administration et la gestion de la recherche (contrats, budgets, dossiers),
- informations sur les programmes de mobilité pendant et après la thèse
- participation à la gouvernance de la recherche de l'établissement (4 sièges sont réservés aux doctorants dans la Commission de la recherche).

Contact

Directeur de la recherche et de l'administration :

Jean-Marc WALLET, jean-marc.wallet@univ-lr.fr 05 46 45 68 90

Dix unités de recherche à La Rochelle Université

CEBC Centre d'Etudes Biologiques de Chizé UMR 7372 - CNRS & La Rochelle Université https://www.cebc.cnrs.fr/	CRHIA Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique Université de Nantes & La Rochelle Université www.crhia.fr
D2iA Dynamiques, interactions, interculturalité Asiatique UMRU 24140 Université Bordeaux Montaigne & La Rochelle Université https://d2ia.fr/	L3i Laboratoire informatique, image et interaction EA 2118 La Rochelle Université https://l3i.univ-larochelle.fr/
LaSIE Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement UMR - 7356 CNRS & La Rochelle Université https://lasie.univ-larochelle.fr/	LIENSS Littoral Environnement et Sociétés UMR - 7266 CNRS & La Rochelle Université https://lienss.univ-larochelle.fr/
EOLE Environnement Organisation Législation	MIA Mathématiques, Image et Applications EA 3165 La Rochelle Université http://mia.univ-larochelle.fr/
NUDD laboratoire pour les Usages du numérique pour le développement durable	PoLiCEMIES Politique Littératures Cultures Ecriture Médialité Idées Expressions Sciences

Et une unité d'appui et de recherche Pelagis UAR 3462



3. Les conseils centraux, commissions et comités

L'Université est organisée dans le cadre du Code de l'Éducation. Elle détermine librement sa politique pédagogique et scientifique dans le cadre des règlements nationaux et de ses engagements contractuels. Le Président ou la présidente préside les **2 conseils centraux** de l'Université : le Conseil d'Administration (CA) et le Conseil Académique (CAC) dans lequel est inclus la Commission de la Recherche et la Commission de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVU).

Le Conseil d'Administration (CA)

Il détermine la politique de l'établissement et vote notamment le budget et approuve les comptes. Il a également un rôle d'approbation sur :

- le contrat d'établissement,
- le rapport annuel d'activités et le bilan social,
- les accords et conventions,
- le règlement intérieur
- la répartition des emplois alloués à l'Université.

Il peut être amené à siéger en formation restreinte selon les sujets traités.

Le Conseil Académique (CAC)

Ce dernier est consulté ou peut émettre des vœux :

- sur les orientations des politiques de formation, de recherche de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique,
- sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-e-chercheur-euse et de chercheur-euse vacants ou demandés,
- sur la demande d'accréditation,
- sur le contrat d'établissement,
- ainsi que sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants. Il peut aussi être amené à siéger en formation restreinte pour l'examen de questions individuelles.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique est consultée sur les programmes de formation des composantes.

Elle adopte :

- la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le Conseil d'Administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le Conseil d'Administration,
- les règles relatives aux examens,
- les règles d'évaluation des enseignements,
- des mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiant·es,
- les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiant·es et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiant·es, ainsi que les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques,
- les mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société, initiées et animées par des étudiant·es ou des enseignant·es-chercheur·euses, au sein des établissements comme sur le territoire de rayonnement de l'établissement,
- les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiant·es présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, conformément aux obligations incombant aux établissements d'enseignement supérieur.

Elle est composée de 32 membres.

La Commission de la Recherche (CR)

La Commission de la Recherche du Conseil Académique répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le Conseil d'Administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le Conseil d'Administration. Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiant·es de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Rôle des doctorants au sein de la CR

Quatre sièges vous sont dédiés au sein de la Commission Recherche qui se réunit une fois par mois. À ce titre, vous devenez membre de la commission avec un droit de vote et vous participer aux décisions de la CR grâce à votre vote. Ces 4 membres sont répartis en deux secteurs :

★ Secteur A : Sciences, Technologie, Santé - 2 sièges

Secteur B : Sciences humaines et sociales, sciences juridiques - 2 sièges

Le comité social d'administration d'établissement (CSAE)

Le comité social d'administration d'établissement, instance de représentation des membres du personnel, assure une mission de dialogue social de proximité depuis le 1er janvier 2023. Cette instance est chargée de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail. Au sein de ce comité, une formation est spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS)

A l'image des universités disposant du label d'Excellence-IDEX ou de celui de Science/Innovation/Territoires/Economie (I-SITE), La Rochelle Université met en place à compter de cette rentrée 2023 un « Conseil d'Orientation Stratégique ». Composé de personnalités extérieures de haut niveau, il aura pour mission « d'évaluer et de conseiller l'Université dans le but d'accompagner et d'appuyer sa trajectoire de développement ». C'est ainsi un espace d'échanges sur les choix stratégiques de l'établissement. Il se réunira une fois par an pour travailler sur les sujets soumis par la présidence. La première réunion du COS s'est tenue le 12 septembre dernier.

La Commission Paritaire d'Établissement (CPE)

Cette commission concerne uniquement le personnel fonctionnaire. Elle est consultée sur les décisions individuelles concernant les membres du personnel affecté à La Rochelle Université ainsi que sur leurs affectations à l'établissement. Son rôle est également de préparer les travaux des commissions administratives paritaires académiques et nationales compétentes à l'égard du personnel du corps de recherche et formation, du corps de l'administration scolaire et universitaire et du corps du personnel de bibliothèque.

La Commission Consultative Paritaire des Agent·es Non Titulaires (CCPANT)

La Commission Consultative Paritaire est obligatoirement consultée, s'agissant des agent·es non titulaires, sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement ou le blâme.

Cette commission comprend en nombre égal des représentants de l'établissement et des représentant·es du personnel (désigné·es par niveau de catégorie : A,B,C) par les organisations syndicales) :

La Rochelle Université, est composée de 12 membres titulaires et autant de suppléant·es :

- 6 représentant·es de l'administration choisi·es parmi les agent·es titulaires de catégorie A
- 6 représentant·es des agent·es non titulaires, désigné·es par les organisations syndicales par niveau de catégorie (2 cat. A, 2 cat. B, 2 cat. C)

La Commission Consultative des Doctorant·es Contractuel·les (CCDC)

La Commission Consultative des Doctorant·es est une commission paritaire compétente pour connaître des questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des doctorant·es contractuel·les.

Cette commission comporte, outre le ou la Présidente de l'Université, trois représentant·es désigné·es du Conseil Scientifique et quatre représentant·es élue·es des doctorant·es contractuel·les. Elle comprend autant de membres suppléant·es que de membres titulaires.

4. Thèses Doctorales – plusieurs formats

Les thèses s'effectuent soit avec un contrat doctoral signé avec La Rochelle Université (doctorants contractuels), soit en tant que salarié d'un autre organisme (CIFRE, ADEME,...), mais toujours avec une inscription à La Rochelle Université. Dans tous les cas, le doctorant est associé au même laboratoire ou unité de recherche que son directeur de thèse référent. Le directeur de thèse doit être habilité à diriger de recherches (HDR) ou bénéficier d'une dérogation.

Direction « simple » de thèse : un seul directeur de thèse dirige les travaux de recherche.

Co-direction de thèse : les deux co-directeurs de thèse peuvent ou non appartenir à la même unité de recherche rattachée à La Rochelle Université, mais avec une direction « principale » de la thèse pour rattachement principal du doctorant et référent pour l'ED.

Cotutelle internationale de thèse : la thèse doctorale est préparée sous la direction conjointe de deux directeurs.trices, l'un.e à La Rochelle Université, l'autre dans un autre établissement à l'étranger habilité à délivrer le diplôme de doctorat. La cotutelle de thèse est régie par le Titre III de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié par l'arrêté du 22 août 2022. Elle fait obligatoirement l'objet d'une convention entre les deux établissements. L'étudiant ne règle les droits d'inscription que dans l'un des deux établissements (souvent de manière alternative), réalise sa formation dans les deux établissements et soutient sa thèse dans l'un des deux établissements. Grâce à la cotutelle, le doctorant obtient un diplôme de doctorat dans chacun des deux établissements.

Le doctorat avec label Européen : il s'agit d'un label qui reconnaît la dimension européenne. Le diplôme de doctorat est sanctionné par un supplément au diplôme « Doctor Europeus » ou « Doctorat Européen ». Pour obtenir ce label, les conditions suivantes doivent être remplies à La Rochelle Université : (a) séjour de recherche d'au moins 3 mois consécutifs dans un laboratoire

Européen ; (b) rédaction d'au moins une partie du manuscrit dans une langue Européenne autre que le Français ; (c) au moins une partie de la soutenance doit être assurée dans une langue Européenne autre que le Français et (d) l'autorisation de soutenance est accordée par deux rapporteurs HDR (ou équivalent) Européens (hors France) autres que le référent du laboratoire étranger d'accueil.

Le programme MSCA COFUND « EU-DOCS for SmUCS » : ce projet est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon Europe, Marie Skłodowska-Curie Actions call COFUND 2023 et de la convention de subvention N°101179124.

Spécificités :

- Le doctorant doit passer au moins 24 mois (consécutifs ou non) à La Rochelle Université.
- Le doctorant doit passer entre 6 et 9 mois (consécutifs ou non) dans l'université partenaire.
- Le doctorant doit passer au moins 3 mois chez un partenaire non-universitaire (détachement).

5. Les missions pendant la thèse

Membre d'un laboratoire, le doctorant ou la doctorante doit réaliser ses recherches sur un sujet, qui est généralement proposé par le laboratoire. Il ou elle est encadré.e par sa direction de thèse constituée d'un ou plusieurs chercheurs ou enseignants chercheurs (pour plus de précision, cf. le règlement de l'ED).

Les doctorants inscrits à La Rochelle Université, doivent suivre 6 unités de formation de 15h chacune : 2 formations transversales et 2 formations spécifiques, les 2 autres unités peuvent être soit des transversales, soit des spécifiques ou un mélange des deux selon le projet des doctorants.

Sous certaines conditions, des activités complémentaires (enseignement, expertise, diffusion de l'information scientifique et technique et valorisation des résultats de la recherche) peuvent également être effectuées (maximum 64 h d'enseignement et/ou 32 jours d'expertise). Dans tous les cas, la durée totale des activités complémentaires dans le cadre d'un contrat doctoral ne peut excéder un sixième de la durée annuelle de travail.

Pour de plus amples informations sur les activités complémentaires, vous pouvez vous adresser à
gestion-enseignants@univ-lr.fr
contact_charges_enseignement@univ-lr.fr

6. Réglementation spécifique aux doctorants contractuels

• Le **décret** n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifié par l'arrêté du 22 août 2022 régit le doctorant contractuel. Il est vivement conseillé de le lire attentivement. Vous y trouverez de nombreuses informations concernant :

- La rémunération
- La durée du contrat doctoral est fixée à 3 ans, sauf prolongations particulières ;
- L'année de césure peut être accordée par le Président de l'Université.

• La **charte de thèse** pose les principes des droits et devoirs respectifs du doctorant, de son directeur de thèse, du laboratoire et de l'Ecole Doctorale. Cette charte est commune à l'ensemble des doctorants de La Rochelle Université.

• Attachée aux principes et valeurs éthiques qui doivent guider toute action humaine et régir la vie de toute organisation, La Rochelle Université a souhaité se doter d'une **Charte de déontologie, d'intégrité scientifique et de médiation**. En tant que doctorant ou doctorante de La Rochelle université, vous êtes, vous aussi, concerné.es par cette charte.

7. Les formations doctorales

• **Formations transversales** sont communes à l'ensemble des doctorants de La Rochelle Université. Elles sont organisées par le pôle des activités transversales et regroupent les modules d'insertion professionnelle, d'enrichissement des compétences générales et personnelles, de communication et des langues et d'éthique de la recherche.

• **Formations spécifiques** sont proposées et assurées par les laboratoires de rattachement en concertation avec l'école doctorale. Ces formations ont pour objectif d'approfondir des connaissances liées aux thématiques de recherche du laboratoire d'accueil. Lorsque le laboratoire ne propose pas de formation spécifique, vous pouvez en trouver à l'extérieur (minimum 15h pour une formation) et consulter (obligatoirement) votre directeur-adjoint du domaine sur son éventuelle validation.

Avant la soutenance de thèse, le directeur d'Ecole Doctorale vérifie que le doctorant ou la doctorante a préalablement validé **6 unités de formation** (dont minimum 2 formations transversales, et minimum 2 formations spécifiques).

8. Formations proposées par le pôle des activités transversales de l'Ecole Doctorale

Les formations transversales actuelles ont pour objectif d'accompagner le développement des compétences des doctorants¹ afin de :

Accroître leurs capacités et compétences personnelles

Le pôle des activités transversales soutient ce type de formations, car une formation personnelle solide du doctorant accroît son employabilité et son épanouissement personnel. Il permet aussi de renforcer les liens entre le futur chercheur/cadre et son ancien établissement.

Ces formations incluent par exemple des cours de langues (remise à niveau en anglais, rédaction de textes scientifiques en anglais, conversation en anglais, cours de français comme langue étrangère) et de communication (participation au et/ou organisation du « festival du film (pas trop) scientifique » : réalisation d'un court métrage, participation au concours « Ma Thèse en 180 secondes » et présentations (orale et affiche) au « Colloque des Doctorants de 2^{ème} année »).

Professionnalisation et accès au monde de l'entreprise

Ces formations ambitionnent de valoriser le savoir-faire et compétences acquises au cours de la thèse et apprennent à protéger les nouvelles découvertes. Les cours proposés sont par exemple : propriété intellectuelle et valorisation et nouveau chapitre de thèse (bilan de compétences). D'autres formations permettant un face-à face doctorant-entreprise organisé par Campus Innov et la Fondation de La Rochelle Université.

Recherche fondamentale et Enseignement

Ces formations permettent par exemple au doctorant de cibler ses recherches (« La recherche documentaire spécialisée » en coopération avec la Bibliothèque Universitaire) et d'étoffer ses capacités à enseigner au niveau universitaire. Une formation ouverte à la « pédagogie innovante » est en ce sens proposée.

L'offre de formation se trouve résumée dans le tableau 1. Les formations transversales sont dispensées sous forme d'unité d'enseignement (UE). Toutes les UE ont un volume horaire minimum de 15 h. Les

¹ En leur qualité de personnel salarié de La Rochelle Université, les doctorants sous contrat doctoral peuvent également accéder à toute formation proposée par la DRH

doctorants doivent suivre obligatoirement, à minima, deux de ces formations. Le détail de ces formations se trouve dans les pages suivantes. L'ouverture de certaines formations est assujettie au nombre de doctorants inscrits.

D'autres formations peuvent être proposées au cours de l'année académique. Veuillez vérifier auprès du secrétariat de l'école doctorale.

Les formations ouvrent avec un nombre d'inscrits 12 étudiants minimum, sauf cas particulier
(FLE, Festival du Film, MT180, Challenge doctorants-entreprise, Programme PhD+ et NCT).

En plus du tableau de synthèse et des syllabus présentés ci-après, d'autres formations transversales auxquelles les doctorant.e.s de La Rochelle Université ont accès sont proposées à l'URFIST : <http://weburfist.univ-bordeaux.fr/>

Tableau 1.- Offre de formation transversale proposée par le Pôle des Activités Transversales.

FORMATIONS	UE	Intitulé formation (15h minimum)	Année conseillée de doctorat
Formation générale	UE-1	<i>Ethique en recherche</i> De nombreux MOOC sont proposés : https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/integrite-scientifique-dans-les-metiers-de-la-recherche/ https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/ethique-de-la-recherche/	1
Compétences personnelles	UE-2	<i>Anglais- rédaction textes scientifiques</i>	2,3
	UE-3	<i>Anglais - conversation</i>	1,2,3
	UE-4	<i>FLE-Français pour Les Etrangers- démarche FOS Français sur Objectifs Spécifiques</i>	1,2,3
	UE-5	<i>Festival du film (pas trop) scientifique</i>	1,2,3
	UE-6	<i>Colloque des doctorants 2^{ème} année - obligatoire</i>	2
	UE-7	<i>Participation MT180</i>	1,2,3
	UE-8	<i>Challenge doctorants-entreprises (a)</i>	1,2,3
Professionnalisation et accès au monde de l'entreprise	UE- 9	<i>Programme PhD+</i>	1,2,3
	UE-10	<i>NCT- Nouveau chapitre de thèse (bilan de compétences) 10 places maximum</i>	3
	UE-11	<i>LaTeX : rédaction documents scientifiques</i>	1,2,3
Recherche et Enseignement	UE-12	<i>European Funding : understanding the context and identifying opportunities</i>	1,2,3
	UE-13	<i>La recherche documentaire et la science ouverte</i>	1
	UE-14	<i>Pédagogie universitaire</i>	1,2
	UE-15	<i>Vis ma vie d'apprenti chercheur et cordée de la réussite reporter métier</i>	1,2,3

(a) formation ayant déjà eu lieu les 18 et 19 novembre 2025

Syllabus des formations ouvertes à La Rochelle Université pour 2025/2026

UE1	Vol. horaire : variable	<i>Ethique en recherche</i>	<i>Divers</i>
------------	--	------------------------------------	----------------------

De nombreux MOOC sont proposés :

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/integrite-scientifique-dans-les-metiers-de-la-recherche/>

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/ethique-de-la-recherche/>

UE2	15h	<i>Anglais- rédaction textes scientifiques</i>	<i>Frank Healy</i>
------------	------------	---	---------------------------

Dates : Janvier-février

Organisation générale de la formation : 3h de cours /semaine sous forme d'ateliers pendant lesquels les étudiants travaillent sur leurs propres textes.

Nombre maximum de participants : 20

Objectifs :

- Améliorer les techniques de rédaction de textes scientifiques (abstract, article ou thèse)
- Conforter, voire améliorer, les compétences déjà acquises en lecture et écriture par un travail en atelier sur leurs propres écrits techniques dans leurs domaines de recherche.
- Sensibiliser les étudiants à leurs problèmes de rédaction et leur donner une méthodologie adéquate.

Travail demandé (Projet, rapport, compte rendu, exposé)

- Travail sur des articles que l'on compte oublier, ou des chapitres de thèse en anglais.
- Les étudiants devront rédiger un certain nombre d'abstracts, d'articles ou d'autres textes déterminés en fonction de leur niveau de départ.
- Une partie du travail pourrait être fait par mail (envoi de documents au tuteur, renvoi de documents corrigés).

Pour qui : pour les doctorants en 2^{nde} et 3^{ème} année.

Modalités d'évaluation : Assiduité, travail et implication de l'étudiant. Niveau à l'écrit selon la grille CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

UE3	15h	Anglais (conversation en anglais)	Frank Healy
-----	-----	-----------------------------------	-------------

Dates : de 14h à 17h les 6-13-20-27 janvier +3 février 2026

Organisation générale de la formation : 3h de cours /semaine

Nombre maximum de participants : 20

Objectifs : Dans le milieu professionnel scientifique, il y a clairement un besoin de maîtriser l'anglais technique de sa spécialité mais il est également important de pouvoir communiquer sur des thèmes plus généraux : le fameux « small talk », qui a toute son importance dans l'image que l'on donne de soi.

L'objectif de ce module est donc d'améliorer la capacité des étudiants à tenir une conversation en anglais général.

Travail demandé : Préparation de revues de presse anglophone, participation à des débats. participation à des jeux de rôle. Présentations orales sur sujets divers.

Pour qui : pour les doctorants ayant pour but d'améliorer l'anglais de conversation.

Modalités d'évaluation : Assiduité, travail et implication de l'étudiant.

UE4		FLE (Français Langue Étrangère) FOS Français sur Objectifs Spécifiques	William Léger
-----	--	---	---------------

Organisation de la formation : 2h par semaine.

Dates : de 13h30 à 15h30 les 5, 12, 19, 26 février , 5, 12, 19, 26 mars

Nombre maximum de participants : 12

Travail demandé et suivi :

- Travail sur des textes variés.
- Rédaction de courts écrits usuels.
- Échanges en classe et courtes présentations orales.
- Observations et exercices sur l'aspect structurel de la langue.
- Démarche réflexive de la part de chaque étudiant.

Objectifs :

- Gagner en autonomie en langue française : vie quotidienne, études universitaires, etc.
- Prendre confiance en soi face à un public francophone.
- Améliorer ses compétences à l'écrit et à l'oral (compréhension et production).
- Appréhender le monde professionnel en France à travers la notion d'interculturalité.

Contenu :

- Test de positionnement initial.
- Travail sur la communication verbale, non-verbale et paraverbale.
- Techniques de rédaction.
- Grammaire et vocabulaire.

Pour qui : année de doctorat 1-2-3

Le plus du module : pas de livret à suivre comme à l'école, le cours s'inscrit dans une démarche FOS (Français sur Objectifs Spécifiques) et s'adapte au niveau de chaque étudiant à partir de documents authentiques.

Modalités d'évaluation :

Assiduité, travail et implication de l'étudiant. Niveau à l'écrit et à l'oral évalué en fonction du CEFR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

UE5	h variable	Festival du Film pas trop scientifique	Équipe audiovisuelle : Dominique Besse & Cédric Rochereul ADOCs
-----	------------	---	--

Organisation de la formation : h variables

Dates : Formation mai/juin ; Rendu : semaine « Fête de la Science », octobre 2026

Objectifs :

L'objectif pour les doctorants est de présenter leurs travaux à un public large, au moyen d'un film de 6 minutes, réalisé seul ou en duo. Aucune contrainte d'écriture n'est imposée, la liberté est totale en termes de forme et de contenu. Le seul impératif est la vulgarisation : il s'agit de proposer des films courts et ludiques. Pour rendre cette formation plus accessible, la langue utilisée est libre, mais il est nécessaire que les films soient sous-titrés en français si ce n'est pas la langue d'origine.

Modalités :

Les futurs réalisateurs auront à suivre une formation dispensée par l'équipe audiovisuelle de la DSI : écriture du scénario, langage audiovisuel, techniques de tournage, au cours des mois mai/juin. Ils effectueront le tournage avec les acteurs de leur choix. Le matériel nécessaire à la réalisation sera prêté et si besoin une aide au montage sera assurée par l'équipe audiovisuelle. Enfin, les doctorants participants présenteront leur film lors d'un festival organisé par l'ADocs pendant la fête de la sciences devant un large public.

Compétences visées : Apprentissage des compétences en écriture, scénarisation, réalisation, montage et communication, avec pour objectif une vulgarisation ludique et accessible au plus grand nombre.

Pour postuler, il suffit d'envoyer un mail à :

adocs@univ-lr.fr

indiquant nom, prénom, domaine de recherche et titre du court-métrage (même provisoire), avant le mois d'avril de l'année en cours.

Pour visionner les films des éditions précédentes :

<http://adocs.univ-lr.fr/index.php/festival/palmares>

Modalités de validation d'activité :

Pour valider la formation, le doctorant doit présenter son film lors du festival organisé en octobre. Il devra soumettre une demande de validation à son référent de domaine de l'École Doctorale, incluant son nom, prénom, le titre du court-métrage, ainsi qu'une estimation des heures investies dans l'activité.

UE6	2 journées	Colloque des Doctorants de 2^{ème} année	Christel Lefrançois
------------	-------------------	---	----------------------------

Organisation de la formation : colloque (rédaction d'article scientifique, présentation orale et présentation par affiche).

Dates : 23 et 24 avril 2026

Objectifs :

L'objectif principal est de faire mieux connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, la recherche menée par les doctorants. Il s'agit donc de communiquer sur son travail de thèse à travers :

- L'écriture d'un résumé de 2 pages. Tous les résumés sont réunis en un recueil remis le jour du colloque.
- L'élaboration d'un poster. Les posters sont exposés dans le hall de la bibliothèque universitaire.
- Une présentation orale (5 min ou format MT180 = 3 min)

Article, poster et présentation orale sont destinés aux doctorants et chercheurs de LRU, toutes disciplines confondues, mais également à un public élargi. Il s'agit donc d'un exercice de vulgarisation scientifique.

Pour qui : les doctorants de 2^{nde} année

Modalités de validation d'activité :

La participation à ce colloque est obligatoire et fait partie de la formation. Adresser une demande de validation auprès du Directeur d'Ecole Doctorale indiquant nom, prénom, titre du travail scientifique présenté et estimation d'heures investies dans l'événement.

Des prix sont décernés

UE7	h variable	Ma Thèse en 180 secondes (MT180)	C. Goichon, C. Lefrançois
-----	------------	---	----------------------------------

Organisation de la formation : concours avec une organisation dépendant du calendrier national

Dates : finale La Rochelle (5 mars 2026), finale régionale (entre le 20 et 24 avril à Limoges Montaigne), finale nationale (juin) internationale (septembre)

Objectifs :

Ce concours permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche en termes simples à destination du grand public. Ils ont 3 minutes, pas une seconde de plus, pour exposer leur thèse ! C'est une occasion unique pour eux de parfaire leurs aptitudes en communication et de diffuser leurs recherches dans l'espace public.

Le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours *Three minute thesis*, organisé pour la première fois en 2008 par l'Université du Queensland, en Australie. Chaque participant doit présenter, en trois minutes, un exposé clair et compréhensible pour un auditoire profane et diversifié mais néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Modalités :

Un coach vous accompagne tout le long pour préparer votre présentation. Obligation de présenter en langue française.

Pour qui : les doctorants de 1^{er}, 2^{nde} et 3^{ème} année, ainsi que les jeunes docteurs ayant soutenu au cours de l'année académique 2024-25.

Modalités de validation d'activité :

La participation à ce concours est fortement conseillée car permet de mettre en pratique vos dons d'orateur /oratrice vers un public non averti mais tout en démontrant vos qualités scientifiques. Adresser une demande de validation auprès du Directeur d'Ecole Doctorale indiquant nom, prénom, titre de votre présentation, si vous avez été finaliste et estimation d'heures investies dans l'événement.

Des prix sont décernés pour chacune des finales

UE9	15h	Programme PhD+ : viens découvrir tout le potentiel de tes recherches	OpenCampusInnov, SATT Aquitaine : Antoine Charruey, Amira Terfi
-----	-----	---	--

Organisation de la formation : 2 journées en continu (9h00 – 18h00) dans les salles OpenCampusInnov de la BU, 8 participants minimum

Dates : 28 et 29 avril 2026

Travail demandé et suivi : présence et participation active dans les travaux de groupes

Objectifs :

- Découvrir le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- Développer son esprit critique en adoptant une démarche d'innovation sur ses recherches
- Se familiariser avec la valorisation économique et les bases du financement de la recherche
- Développer de nouvelles compétences avec de nouvelles méthodes de travail créatives
- Travailler avec d'autres doctorants en co-développement

Contenu

Nous proposons sur deux jours une immersion dans le monde de l'innovation et de la valorisation de la recherche. Comment poser un nouveau regard sur vos travaux de recherche et envisager une valorisation dans le monde socio-économique (comment transformer vos résultats de recherche en produits ou services) ?

Nous aborderons aussi plusieurs notions d'innovation, de propriété intellectuelle et aborderons les différentes voies de valorisation de vos travaux de recherche.

Enfin, il y aura une approche du pitch et des techniques narratives et oratoires.

Ces deux jours seront ponctués d'apports de connaissances et d'atelier de mise en pratiques qui vous permettront d'acquérir de nouveaux outils et méthodes de travail (méthodes de créativité, travail en co-développement, design thinking etc.).

Ce programme est une découverte, il n'est pas nécessaire d'avoir identifié un projet pour y participer !

Pour qui : doctorants, jeunes chercheurs ayant soutenus leur thèse depuis moins de 5 ans – Le programme PhD+ est ouvert à tous les domaines

Le plus du module : les notions seront apportées de manière ludique et participative avec des intervenants et experts pour partager des expériences concrètes.

Modalités d'évaluation : assiduité et participation active aux ateliers

UE10	Séances individuelles	<i>Nouveau Chapitre de thèse (bilan compétences)</i>	Frédérique Deloffre-Vye, Coach et Consultante en Ressources humaines
------	-----------------------	--	--

Organisation de la formation :

Deux séances individuelles de 1h30 pour travailler sur les besoins de chacun et actionner les bons leviers pour le futur.

Les séances peuvent se faire en présentiel ou en visio selon les possibilités de chacun.

Toutes les séances sont confidentielles.

Dates :

Les rdv individuels sont fixés entre chaque doctorant et Mme Frédérique Deloffre-Vye pendant la semaine 21 et la semaine 24.

Le moment venu, un tableau sera envoyé afin de déterminer les deux créneaux horaires.

Objectifs :

Le programme "Valorisation des compétences - un nouveau chapitre de la thèse" aide les doctorants en fin de thèse à faire le bilan de leurs compétences et à les valoriser.

Il s'agit de faire un travail sur ce que le doctorat vous a apporté sur le plan :

- personnel (mieux se connaître, les relations interpersonnelles entretenues, ..)
 - professionnel (vos compétences, etc, vos qualités à mettre en exergue, etc..) ;
- ... et de prévoir votre stratégie d'après-thèse (pistes, réseaux, etc...).

Pour qui : exclusivement pour les doctorants en 3ème année. Une fois la thèse terminée, ce bilan ne peut plus être financé par l'Université.

Contenu :

C'est un véritable inventaire et une mise en valeur des compétences qui ont été nécessaires au bon déroulement de la thèse. Il n'a aucun caractère académique et n'entre ni dans l'évaluation de la thèse, ni dans l'obtention du diplôme.

Ce travail inclut une analyse critique du déroulement de la thèse dans une optique de projet, une identification et une mise en valeur des acquis professionnels et compétences développés pendant la thèse.

UE11	15h	<i>LaTeX rédaction de textes scientifiques</i>	Benoit Simon-Bouhet
------	-----	--	---------------------

Organisation de la formation : 2^{ème} semestre

Dates : 7 et 8 janvier 2026 (de 9h à 12h30, puis de 13h15 à 16h45)

Objectifs :

Fournir aux participants les compétences nécessaires pour produire des documents scientifiques d'une excellente qualité typographique et qui respectent les standards en vigueur dans le milieu académique pour la rédaction de thèses, d'articles scientifiques, de rapports et de mémoires.

Pour qui : tous doctorants

Contenu :

Les contenus sont adaptés pour assurer la rédaction de textes scientifiques et de rapports dynamiques.

Modalités d'évaluation : Participation

UE12	14h	European Funding: understanding the context and identifying opportunities	Emeline Alexandre, Caroline Plumejeau, Lucie vauzel
------	-----	---	---

General organisation of the training course:

- ⇒ Webinars on 4 separate half-days lasting 3½ hours each
- ⇒ Conditions of a minimum of 7 people and a maximum of 25
- ⇒ Training conducted in English
- ⇒ Training included into the EU-CONEXUS catalogue of PhD courses

Dates :

- 12 January 2026 (13h30-17h00 CET)
- 19 January 2026 (13h30-17h00 CET)
- 26 January 2026 (13h30-17h00 CET)
- 2 February 2026 (13h30-17h00 CET)

Objectives :

The training aims at introducing PhD students to European funding, with particular focus on competitive research calls for proposals. We will be looking to introduce the context, objectives and opportunities that come with EU-funded projects. In order to prepare aspiring researchers for the next steps of their career after their thesis completion, our goal is to get them ready to apply for and/or contribute to EU funding applications.

For who : The training is meant for PhD students who are absolute beginners in this area. It is open to R1: First Stage Researchers (up to the point of PhD) with a specific target on second & third year PhD students.

Targeted skills:

At the end of this course, participants will be able to:

- navigate the EU funding landscape
- identify and understand relevant calls for proposals
- use the appropriate language in the context of EU funding
- know what is expected in a Horizon Europe proposal (evaluation criteria and transversal aspects....)
- understand strategic funding schemes (MSCA Postdoctoral Fellowships)

Contents & programme

The training will use different methods: presentations, group work and testimonies from successful applicants and/or experts.

Webinar 1: to be determined
 Webinar 2: to be determined
 Webinar 3: to be determined
 Webinar 4: to be determined

Assessment methods:

- Active participation over the 4 webinars
- Group work

UE13	15h	La recherche documentaire et la science ouverte	Carine Lavigne Muriel Hoareau
------	-----	---	----------------------------------

Organisation de la formation : Module de 15h composé de séances d'1h30 (2 sessions au choix sur le 2ème semestre)

Dates : Session 1 : 26→30 janvier 2026 (9h00-13h)

Session 2 : 1^{er} → 3 avril 2026 sur 2 jours et demi (9-17h/9-17h/9-12h)

Objectifs :

Permettre aux doctorants de :

- S'approprier la méthodologie et les outils de la recherche documentaire
- Optimiser leurs recherches documentaires (construire une veille documentaire, gérer ses références bibliographiques)
- Comprendre les principes du droit d'auteur appliqué à la thèse et à la publication scientifique
- Saisir les enjeux de la science ouverte
- Connaître l'environnement de la publication scientifique en open access
- Saisir les enjeux liés à la gestion des données de la recherche

Contenu :

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Focus sur une base bibliométrique : Scopus
- Outils de veille documentaire (Flux RSS, alertes, agrégateurs)
- Gestion de références bibliographiques (Zotero)
- Notions de droit d'auteur pour travaux académiques
- Publication en open access
- Identité numérique du jeune chercheur
- Notions de gestion des données de la recherche
- Libérez la science ! : jeu sérieux

Modalités d'évaluation : assiduité

UE14	15h	Formation à la pédagogie universitaire	DPI-direction des pédagogies innovantes
------	-----	--	---

Organisation de la formation : Répartition en 5 ateliers de 3heures

Dates : à partir du 24 février 2026, 1 séance par semaine chaque mardi après-midi.

Objectifs : Il s'agit d'accompagner les doctorantes et doctorants de l'Université dans leur développement professionnel, en particulier sur les dimensions relatives à l'enseignement et à l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à la conception et à l'animation de dispositifs d'enseignement, en intégrant, entre autres, l'usage des outils numériques spécifiques.

Pour qui : Doctorantes et doctorants assurant, ou souhaitant assurer, des missions d'enseignement

Compétences visées :

- Concevoir des enseignements, engageants, favorisant l'apprentissage de chacun à travers la mise en œuvre de méthodes actives
- Construire des évaluations adaptées

Modalités d'évaluation : Validation de l'assiduité uniquement

Programme :

Atelier 1 - Qu'est-ce que la pédagogie universitaire ?

Ce premier atelier vous propose de découvrir les notions fondamentales de la pédagogie universitaire à travers un jeu sérieux. En effet, un Escape Game pédagogique en grandeur nature vous est proposé afin de vous faire vivre une expérience d'apprentissage et d'activation de notions pédagogiques hors du commun. A l'issue de la partie, un temps d'échange permet de revenir sur votre expérience, les défis relevés et les notions pédagogiques abordées lors de la partie.

Atelier 2 - Construire son cours

Cet atelier propose aux doctorants de travailler à la conception pédagogique de cours universitaires. À travers des outils concrets et des mises en situation, les participants apprendront à structurer un enseignement efficace et engageant. L'accent sera mis sur les trois axes de l'alignement pédagogique à savoir la définition d'objectifs d'apprentissage, le choix des méthodes adaptées d'enseignement et d'évaluation.

Atelier 3 – Intégrer les compétences dans ses enseignements

Cet atelier propose de découvrir comment articuler le contenu disciplinaire de vos enseignements avec les objectifs d'apprentissage des compétences visées par la formation. Vous apprendrez à identifier et formuler les compétences mobilisées dans vos cours, à les traduire en objectifs d'apprentissage clairs, et à les intégrer dans vos activités pédagogiques et vos évaluations. L'atelier s'appuie sur des méthodes et des outils pour vous aider à concevoir vos enseignements.

Atelier 4 – Intelligence artificielle et enseignement

Quand et comment s'appuyer sur l'IA pour enseigner ? Cet atelier propose d'explorer quelques pistes d'utilisation de l'IA dans l'enseignement : aide à la conception de cours ou d'outils d'évaluation. Quelles sont les possibilités, comment expérimenter ?

Atelier 5 - L'enseignement à distance

Cet atelier propose de découvrir les potentialités du numérique pour l'enseignement supérieur à travers trois temps :

- Découverte de Moodle : présentation des principales fonctionnalités pour concevoir et animer vos cours
- Découverte d'une smart room : expérimentation d'un espace d'apprentissage innovant et présentation des usages pédagogiques
- Panorama des modalités d'enseignement : hybridation, comodalité, distanciel

UE15	14-15h	Vis ma vie d'apprenti chercheur (Action 3) et cordée de la réussite reporter métier (Action 1)	DOI- Direction Orientation et Insertion, Agnès Joubert
-------------	---------------	---	---

Organisation de la formation :

- Action 1 : 2 à 3h en format speed dating ou table ronde
- Action 3 : sur 4 demi-journées pour un total de 12h, le mercredi après-midi (1 à la MRIP, 1 à la BU, 1 au laboratoire de recherche et 1 dans le lycée partenaire)

Dates :

- Action 1 : Novembre
- Action 3 : Mars/avril 2026 (dates à déterminer)

Travail demandé et suivi :

préparer ses séances (action 3) + préparer sa présentation (actions 1 & 3)

Objectifs :

- Faire découvrir le monde de la recherche à des lycéens et collégiens ainsi que l'enseignement supérieur
- Permettre aux lycéens de réfléchir à leur orientation
- Déconstruire les idées reçues

Contenu :

Il s'agit pour le doctorant, de participer à 2 immersions collectives de lycéens (couplage action 1 & action 3) afin qu'ils puissent découvrir l'enseignement supérieur et le monde de la recherche.

Le doctorant sera amené à :

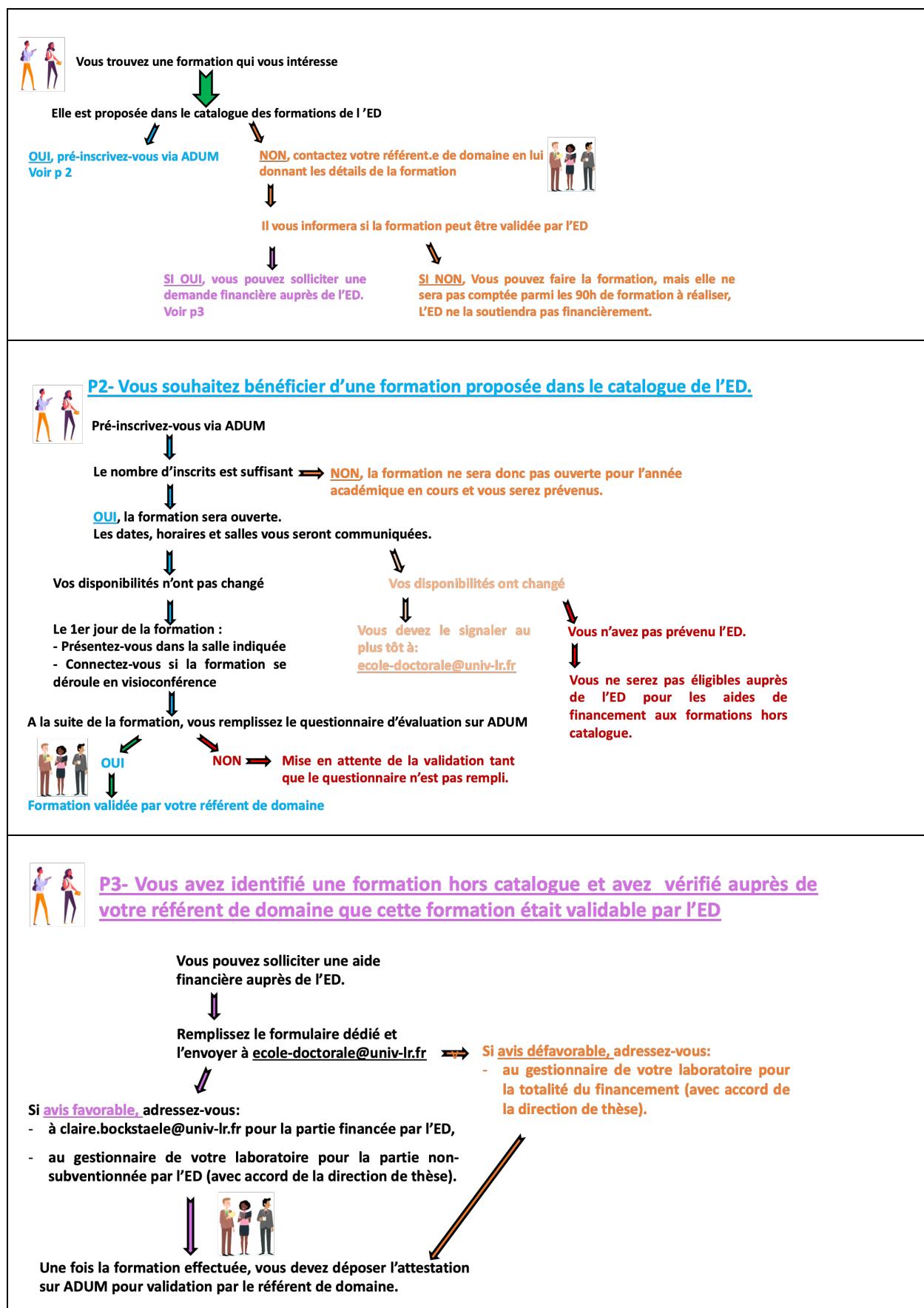
- Présenter son sujet de thèse, ses travaux de recherche, son parcours, ... (actions 1 & 3)
- Faire visiter un laboratoire de recherche (action 3)

Pour qui : doctorants et doctorantes de 1^{er}, 2nd ou 3^{ème} année.

Le plus du module : contact avec les collégiens et lycéens, échanges

Modalités d'évaluation : assiduité

9. Participer à une formation



10. Soutenance de thèse

Le président de l'université autorise la soutenance de la thèse après avis du directeur d'Ecole Doctorale sur proposition de la direction de thèse.

11. « Événements pour les doctorants »

• Réunion de rentrée des doctorants

Organisée en début d'année académique, cette réunion est un moment de convivialité et d'intégration des nouveaux doctorants. Elle a pour but d'apporter des informations générales sur l'école doctorale et sur l'organisation de la formation doctorale. Les différents services que La Rochelle Université propose à ses doctorants sont également présentés.

• Concours « Ma thèse en 180 secondes »

Ce concours permet au doctorant de présenter son sujet de recherche en termes simples à destination du grand public. Il a 180 secondes, pas une de plus, pour exposer son sujet de thèse ! C'est une occasion unique de parfaire ses aptitudes en communication et de diffuser ses recherches devant un public. Les lauréats participent à une finale régionale, puis nationale et enfin, internationale (en langue française). Avant la présentation, une formation individuelle des candidats par un comédien professionnel est proposée. La présentation a lieu en mars-avril selon le calendrier national.

Des prix sont décernés aux meilleurs exposés.

• Colloque des doctorants de 2ème année.

La **participation** à ce colloque est **obligatoire** et fait partie de la formation. Il a lieu en mai/juin. L'objectif principal est de faire mieux connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, la recherche menée par les doctorants. Il s'agit donc de communiquer sur son travail de thèse (vulgarisation scientifique) à travers :

- l'écriture d'un résumé de 2 pages (tous les résumés sont réunis dans un livret)
- l'élaboration d'un poster (les posters sont exposés dans le hall de la bibliothèque universitaire et/ou sur le site du colloque)
- une présentation orale (succincte, de 5 minutes ou mode « Ma thèse en 180 secondes », 3 minutes)

Des prix sont décernés aux meilleurs posters et communications.

• Cérémonie de remise des diplômes de docteurs.

A travers cette manifestation, La Rochelle Université vise d'une part, à honorer ses nouveaux docteurs et, d'autre part, à faire mieux connaître et valoriser la formation par et pour la recherche. Cette cérémonie se déroule sous l'égide d'un parrain ou d'une marraine, en présence de représentants de la direction de l'université, des directeurs et directeurs adjoints de l'école doctorale, des directeurs de thèse, de personnalités extérieures et des membres des familles et amis des diplômés.



12. Associations d'intérêt pour les doctorants

ADOCs (Association des Doctorants et jeunes docteurs de La Rochelle Université)

Contact <https://adocs.univ-lrfr/> et adocs@univ-lr.fr



L'association favorise les rencontres et les échanges entre les doctorants de différentes disciplines autour de projets culturels et d'animations. De nombreuses soirées et sorties culturelles ou sportives sont organisées tout au long de l'année.

Plusieurs projets de culture scientifique ont été ou sont encore portés par l'ADocs, à destination du grand public et des scolaires. Parmi ceux-ci, le Festival du film [pas trop] scientifique, événement inédit en France à l'époque de sa création par l'ADocs en 1999 !

Enfin, l'ADocs c'est aussi un réseau d'anciens docteurs de La Rochelle Université et une volonté de créer un lien fort avec le monde socio-économique : innovation, gestion de projet rigueur et gestion des délais, autant de mots-clés communs aux entreprises et aux docteurs !

L'adhésion à l'ADocs est possible pour tout doctorant ou docteur en CDD à La Rochelle Université. Elle s'effectue en s'acquittant d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé par le Bureau. L'adhésion est de 10 euros en 2024-25. Pour y adhérer, il suffit de verser cette somme à un membre du Bureau. Il est toujours possible de s'inscrire directement lors d'un événement.

Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)

Contact www.afev.org



L'Afev est une association dont la volonté est de lutter contre les inégalités et la relégation dans les quartiers populaires en France, en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes en général et pour les étudiants en particulier. L'Afev est le premier réseau d'intervention d'étudiants dans les quartiers populaires. Elle réalise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée du Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, Forum Européen des Jeunes Engagés, Lab'Afev, Blog ZEP...

13. Les services autour du doctorant

La « BU » (Bibliothèque universitaire)

Contact : 1 parvis Fernand Braudel 17000 La Rochelle
05-46-45-39-69 bu_peb@univ-lr.fr

Vous trouverez toutes les informations sur le site : <https://bu.univ-larochelle.fr/> L'emprunt de documents nécessite l'inscription à la bibliothèque, sur présentation de la carte d'étudiant.



Prêt entre bibliothèques (PEB) : Service payant, qui permet d'emprunter ailleurs les documents qui ne se trouvent pas à bibliothèque de La Rochelle. Les frais sont pris en charge par le laboratoire, avec son accord.

Documentation électronique : englobe tous les documents consultables en ligne (revues, livres, encyclopédies...) et les bases de données bibliographiques.

Accès à distance : à partir de l'ENT, rubrique [Documentation] > Doc. Électronique.

La Culture

Contact : Espace Culture Maison de l'étudiant, 3, passage Jacqueline de Romilly 17000 La Rochelle, 05-16-49-67-76 culture@univ-lr.fr

L'Espace Culture-Maison de l'étudiant propose des ateliers artistiques et culturels, théâtre, écriture de plateau, photographie argentique, astronomie, chorale, électropop



...plusieurs ateliers hebdomadaires, les week-ends ou tous les 15 jours, dirigés par des intervenants et artistes professionnels qui donnent lieu à des productions publiques, notamment pendant le festival annuel printanier « Les étudiants à l'affiche ». Inscriptions gratuites à la Maison de l'étudiant ou lors de la rentrée culturelle et associative.

- Super Pass' Étudiant : GRATUIT, il est à retirer à la Maison de l'étudiant et permet de découvrir plus de 300 spectacles, expositions, concerts, films dans tous les lieux culturels partenaires, à des tarifs très préférentiels. Sciences et culture : La Rochelle Université propose des actions de diffusion et de valorisation de la culture scientifique dont l'objectif est de construire des passerelles entre la science et les citoyens mais aussi de valoriser les filières scientifiques. La Rochelle Université coordonne notamment la Fête de la Science, en octobre de chaque année.
- Engagement étudiant, vie associative et aide aux projets : La Maison de l'Étudiant renseigne sur l'actualité culturelle de la ville et de l'université mais aussi sur la vie étudiante et associative.
- Agenda culturel : l'Agenda culturel de l'Université fait la part belle aux événements artistiques, culturels et scientifiques (projections, rencontres, spectacles). Ces événements sont organisés en lien avec les acteurs culturels du territoire (structures, festivals locaux et régionaux, etc.) en adéquation avec la formation et la recherche universitaires. Entrée libre et gratuite.

Direction orientation insertion

Contact : 2, passage Jacqueline de Romilly, 17000 La Rochelle 05-46-45-26-77 orientation@univ-lr.fr



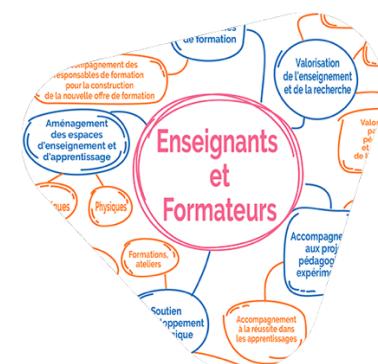
Ce service vous accompagne au quotidien sur les différentes questions relatives à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. Des conseillers en Orientation, Insertion et Formation Continue y sont à votre disposition tous les jours pour vous rencontrer, vous informer et vous accompagner sur :

- les différents parcours de formation dans l'hexagone, en Europe et à l'international et les passerelles possibles entre diplômes et établissements du supérieur,
- les modalités (interventions, ateliers, enseignements) mises en place pour faciliter votre entrée dans la vie professionnelle ...
- la création d'activité,
- les dispositifs permettant la validation des acquis de l'expérience et la formation tout au long de la vie.

Direction des pédagogies innovantes

Contact 44 Avenue Albert Einstein 17000 La Rochelle, 05-46-45-72-74 nolwenn.quere@univ-lr.fr

La Direction des Pédagogies Innovantes est le service universitaire de pédagogie de La Rochelle Université. La DPI accompagne les acteurs et actrices de l'institution dans le développement et la diversification des pratiques d'enseignement et d'apprentissage, en prenant appui sur la recherche dans le domaine. La DPI participe également à valoriser le patrimoine pédagogique et scientifique de l'établissement.



Direction de la prévention

Contact Technoforum, 05-46-45-72-12

La sécurité de tous est l'affaire de chacun d'entre nous. En arrivant à l'université, la prévention des risques professionnels doit être une préoccupation intégrée à toutes vos activités. Différentes structures dédiées à la prévention existent pour vous aider dans cette démarche collective.

hygiene-securite@univ-lr.fr



Tout doctorant doit s'informer, auprès de son responsable de service et/ou de son encadrant direct, des bonnes pratiques de travail, des règles de sécurité et des dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre. Vous pouvez vous adresser à tout moment à l'assistant de prévention de votre unité de recherche.

En particulier, prenez connaissance des consignes générales d'urgences médicales, des consignes générales et particulières en cas d'incendie et repérez à l'avance les chemins d'évacuation et l'emplacement des issues de secours.

Des formations générales de sécurité (manipulation d'extincteurs, gestes et postures, travail sur écran, etc.) sont organisées par le service de la prévention au cours de l'année. Vous êtes invité(e) à y participer.

De plus, en fonction de vos activités, vous serez peut-être amené(e) à suivre des formations de sécurité spécifiques et obligatoires (risques chimiques, risques biologiques, habilitation électrique, etc.). Contactez l'assistant de prévention de votre service ou le service prévention pour préciser vos obligations en la matière.

Le Service de santé universitaire (SDSU)

Contact : 44, avenue Albert Einstein – 17000 La Rochelle 05-46-45-84-46
secretariat-sdsu@univ-lr.fr

<https://www.univ-larochelle.fr/vie-etudiante/social-et-sante/service-social-de-sante/>



En cas d'urgence

Hôpital Saint Louis

Rue du Dr Albert Schweitzer
17019 La Rochelle

[+33 \(0\)5 46 45 50 50](tel:+330546455050)

L'université me protège

Pour prévenir et réagir face à une situation de harcèlement, discrimination, violence, sortez du silence et parlez au [relais d'écoute et d'accompagnement](#).

<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/nos-engagements-societaux/egalite-et-lutte-contre-les-violences/lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>

Besoin d'une oreille attentive ? Bénéficiez de 12 séances gratuites avec un·e psychologue partenaire du dispositif [Santé Psy Etudiant](#).

Une équipe au service et à l'écoute des doctorants composée de : deux médecins, deux infirmières, deux psychologues cliniciens, deux assistantes sociales et une secrétaire.

- Service de Santé : Bilans infirmiers de prévention, soins, vaccinations, accueil pour RV médical, conseils,
- Consultations de médecine générale : soins, entretien d'écoute, nutrition, certificats accompagnement médical pour les départs à l'étranger (conseils, prescriptions, vaccinations)...
- Consultations de planification (gynécologie, contraception).
- Accueil des étudiants qui présentent un handicap (aménagement des études, et examens...)
- Aide et suivi psychologique individuel.
- Service Social Etudiants : Informations sur les droits des étudiants, financements, écoute, aide et conseil, orientation vers les structures adaptées (CAF, CROUS ...).

La Direction des Relations Internationales Europe et Francophonie (DRIEF)

Contact : 1 parvis Fernand Braudel (bât. LLASH) – 17000 La Rochelle 05 46 45 91 14 drief@univ-lr.fr



- La Rochelle Université encourage la mobilité étudiante, les accords de coopération et les collaborations entre laboratoires de recherche. Le service des relations internationales met en œuvre la politique de l'Établissement en matière de relations internationales : il apporte un soutien à tous ceux, étudiants et enseignants, qui œuvrent au dynamisme international de La Rochelle Université.
- Ce soutien peut prendre plusieurs formes : un accompagnement administratif, des aides financières à la mobilité, une préparation linguistique.
- Le programme ERASMUS+ favorise les échanges en Europe, et se décline en séjours d'études et stages en entreprise ;
- La Rochelle Université affiche des zones de partenariat privilégiées : La zone Asie-Pacifique, spécificité et richesse de La Rochelle Université, L'Europe (Espace Européen de l'Education et de la Formation) Le continent américain (Amérique du Nord, du Sud et Amérique centrale) et tout particulièrement le Brésil.
- Seuls les projets de mobilité qui entrent dans un cadre conventionné entre La Rochelle Université et l'université partenaire sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière. Les conventions portent mention des flux selon le niveau d'études, et intègrent le niveau Doctorat.

Le « SUAPSE » (Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression)

Contact : Gymnase Bongraine, Boulevard de la République, 17440 AYTRÉ, tel : 05 46 45 18

www.suapse.univ-lr.fr



Le Service Universitaire des Activités Physiques et d'Expression est un service commun de l'université. Il organise et gère un éventail très diversifié d'activités physiques, sportives et d'expression. En loisir, ou sous forme de compétition ou de pratique évaluées, vous trouverez, nous l'espérons, de quoi compléter et remplir votre vie d'étudiant ...

14. Votre nouveau statut

En rentrant en thèse, vous entrez dans la fonction publique. Ainsi, c'est désormais de la MGEN dont dépendra la gestion du régime obligatoire, comme pour tout agent de l'enseignement du supérieur (fonctionnaires et contractuels).

La MGEN : Mutuelle Santé Prévoyance, ouverte à tous



D'ici, on voit + loin !



GROUPE **viv**

- Gestion du régime **obligatoire des agents de l'enseignement du supérieur** (fonctionnaires et contractuels)
- Complémentaire santé-prévoyance référencée par le ministère
- Acteur global de santé : **prévention** au service des personnels et des élèves, **actions sanitaires et sociales**
- **Accompagnement** des situations de vie personnelle et professionnelle



Section de Charente-Maritime : 8, rue de Belgique ZAC de Beaulieu
17138, PUILBOREAU
www.mgen.fr sd017-contact@mgen.fr



Vous avez par ailleurs la possibilité d'être affiliés à la Casden.



La Rochelle Université



univ-larochelle.fr